

MAGAZINE D'INFORMATIONS SEMESTRIEL

# Puymoyen magazine

JUILLET - DÉCEMBRE 2015



**VENIR EN MAIRIE ?**

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h

TÉL 05 45 61 10 54 FAX 05 45 61 64 91

PORTABLE ASTREINTE 06 07 14 45 38

MÉL [contact@puymoyen.fr](mailto:contact@puymoyen.fr)

WEB [www.puymoyen.fr](http://www.puymoyen.fr)

Lancement du nouveau site internet

Nos actions culturelles

La vie des associations



## Dans ce numéro

- 2 ... Editorial
- 3 ... Faits Marquants / Evènements
- 4/7 ... Vie municipale
- 8/9 ... Bien vivre
- 10/11 ... Environnement
- 12/13 ... Jeunesse & Loisirs
- 14/23 ... Vie associative
- 23 ... État civil
- 24 ... Agenda



Edition : Ville de Puymoyen

Mairie : 05 45 61 10 54 - [contact@puymoyen.fr](mailto:contact@puymoyen.fr)

Responsable de publication : Gérard Bruneteau

Rédaction : Commission Communication

Ont collaboré à ce numéro :

Les infrastructures de la petite enfance, les écoles et les associations de la ville.

Remerciements :

Tous nos remerciements aux personnes qui ont donné de leur temps pour fournir la matière aux articles.

Conception et réalisation :

A•B•C• l'imprimerie - L'Isle d'Espagnac  
05 45 94 31 50

Date de parution : Juillet 2015

## Puymoyennaises, Puymoyennais,

Il y a un peu plus d'un an, la fusion proposée au suffrage local constituait un pari pour l'avenir de notre commune.

Nous pouvons affirmer aujourd'hui, que ce pari est gagné. L'équipe qui est issue de cette fusion, propose, dispose, met en œuvre ses projets et conduit avec dynamisme, efficacité, professionnalisme, une gestion sérieuse et maîtrisée des affaires de la commune.



Notre quotidien au service de nos concitoyens est réel et concrétisé par une disponibilité totale.

**Enfin !** Le **DIALOGUE SOCIAL** est caractérisé par notre engagement dans un processus de management **GAGNANT – GAGNANT**. Les personnels mobilisés sont donc acteurs dans l'évolution des relations de travail et de proximité avec les Puymoyennais.

**Enfin !** La **TRANSPARENCE** dans la gestion, la **DEMOCRATIE PARTICIPATIVE** sont des réalités au quotidien et utiles dans l'aide à la prise de décision.

**Enfin !** La **CULTURE** se développe dans notre commune. C'est une opportunité et une ouverture sur l'extérieur pour tous et la **CULTURE** contribue au rayonnement de notre commune.

**Enfin !** Les **COMMISSIONS** ont changé de statut, de virtuelles elles sont devenues effectives et opérationnelles dans l'étude de l'ensemble des dossiers proposés.

**Enfin !** Le **CONTRAT MORAL** de gestion du legs Aupy sera respecté par l'ouverture d'un pôle dédié totalement à la **JEUNESSE**.

**Enfin !** La commune disposera dès la rentrée prochaine, d'un **SITE** pour les Services Techniques en adéquation avec les missions attribuées.

**Enfin !** Toute **SOLLICITATION** écrite ou orale est traitée en temps réel quelque soit la question posée et quel que soit le demandeur.

**Enfin !** La **SÉCURITÉ** des enfants comme celle des adultes est une préoccupation quotidienne.

**Enfin !** Un engagement plus significatif pour l'environnement durable par l'abandon progressif de produits chimiques.

**Enfin !** Un site internet modernisé et accessible à tous pour une **COMMUNICATION** performante, efficace et aboutie.

**Enfin !** Notre **CONCEPTION**, de la démocratie, de la gestion des ressources humaines, de la conduite des projets, de la relation privilégiée avec vous tous, en application concrète aujourd'hui, moderne, évolutive, partagée, au service du développement de notre commune, de notre bien commun, est très **PROMETTEUSE**.

L'AVENIR DE PUYMOYEN ENTRE VOS MAINS, AVEC VOUS, SE CONSTRUIT DANS UN CHANGEMENT HARMONIEUX !

**Patrick ACKER**  
1er Adjoint



## Puymoyen et l'Environnement...

Le 25 avril dernier s'est déroulé le traditionnel nettoyage de printemps de votre commune !

Une vingtaine de participants dont l'engagement environnemental n'est plus à prouver ont répondu présents, dans la bonne humeur malgré un temps peu clément.



Deux parcours ont été proposés :

- Le premier en direction de la salle des fêtes vers la D1000
- Le second vers la Vallée des Eaux Claires et la route de Libourne

Les débuts de parcours nous ont encouragés à poursuivre nos actions aux côtés des employés communaux car peu de déchets ont été trouvés.



En revanche, au fur et à mesure de la matinée la benne du camion communal s'est remplie de déchets insolites en pleine nature d'autant plus sur un site protégé. Bidons de vidange, pneus, roues de vélo, sacs de câbles, télé, bâches et chaise longue rejoindrons donc rapidement la déchèterie la plus proche.



Nous vous rappelons donc que les déchèteries de Soyaux et de La Couronne vous accueillent :  
**SOYAUX** du lundi au samedi 9h-12h 14h-17h30  
**LA COURONNE** du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-18h et le samedi 8h30-12h et 14h-18h30

Les produits chimiques d'origines inconnues sont acceptés à la déchèterie de La Couronne tous les vendredis de 14h à 18h. Vous pouvez déposer les plaques amiantés à l'entreprise de récupération Joseph Sabatier.

## Trail « La Puymoyennaise », nos élus dans la course...

Le Dimanche 5 Avril a eu lieu la 33<sup>ème</sup> Edition du Trail de Charente « La Puymoyennaise ».

Nous avons comptabilisé dix-neuf participants de la commune. Treize ont opté pour le circuit de 15 km, trois pour le circuit de 25 km, et trois enfants ont pu profiter d'un circuit de Mini-Trail, une nouveauté cette année.

Quelques membres du Conseil Municipal, accompagnés de leurs conjoints s'étaient entraînés tout l'hiver afin de pouvoir participer activement à ce Trail. Félicitations à Céline SCHITTECATTE, Patrick ACKER, Christian LE GLOANIC, Eric BIOJOUT et Jean-Marie BEUILLE. Ils terminent cette course démarrée entre 1h26 et 1h49 plus tôt.

Il leur reste maintenant un an pour faire encore mieux lors de la prochaine édition de « La Puymoyennaise » qui a battu cette année un record d'affluence.



## Lancement du nouveau site internet de la Commune...

Depuis quelques semaines maintenant, la commune a lancé son nouveau site internet !

Il a été repensé afin de mieux communiquer avec vous et vous apportez davantage d'informations et de réponse à vos demandes.

Vous y trouverez des informations administratives, l'annonce des diverses manifestations communales... Il est également possible de nous faire part de vos éventuelles remarques et demandes auxquelles nous répondront le plus rapidement possible. N'hésitez pas à vous connecter sur le site : [www.puymoyen.fr](http://www.puymoyen.fr)



Actualité Démocratie locale Découverte et tourisme Puymoyen au quotidien Démarches et services Culture Associations et Animations Contact

BIENVENUE SUR LE SITE DE LA MAIRIE DE PUYMOYEN



L'équipe municipale vous souhaite une bonne navigation



## CCAS... CULTURE...

## Le CCAS tire son 1er bilan après 1 année d'actions

Le CCAS de la commune a œuvré et nous venons vous présenter notre bilan.

Nous avons participé aux assemblées générales, aux réunions et aux colloques de nos partenaires sociaux départementaux. La distribution des colis de Noël nous a permis d'observer des personnes en situation précaire.

Lors de nos permanences à la mairie les 3ème samedi de chaque mois de 10h30 à 11h30, nous avons rencontré souvent à domicile, des personnes pour des conseils, des orientations et de l'écoute.

Fin Novembre, nous avons participé sur 2 jours, à la collecte nationale organisée par la Banque Alimentaire.

Le 10 Mars 2015, en collaboration avec le centre de transfusions sanguines et l'Amicale des donneurs de sang d'Angoulême, nous avons collaboré au Don du Sang sur la commune. Il a été collecté 51 poches.

Nous avons demandé à diverses organisations sociales de venir aux réunions du CCAS pour nous expliquer leur fonctionnement et leurs missions (la Maison des Solidarités Départementale pour le secteur de Puymoyen, AIDADOM 16, la médiation sociale OMEGA qui nous ont exposé leur intervention sur la commune, l'épicerie sociale de Ma Campagne).

Nous participons aussi aux ateliers de travail sur différents thèmes en collaboration avec les autres CCAS des 16 communes du Grand Angoulême (logement de la PA, lieu de domicile, l'aide alimentaire). Nous avons le projet de collaborer à l'ouverture de la Maison des solidarités et halte de nuit d'urgence.

## PUYMOYEN À L'HEURE DE LA CULTURE



Depuis Janvier 2015, notre commune de PUYMOYEN est entrée dans le dispositif CULTURE EN AGGLO, proposé par le GRAND-ANGOULEME.

Ce regroupement de communes autour d'actions culturelles communes et partagées permet, par la mutualisation des efforts des communes, d'accroître la proposition culturelle qui est faite chaque trimestre aux puymoyennais et aux autres communes de l'Agglo, tant en qualité comme en quantité, d'une part, et d'autre part, de soutenir les professionnels du spectacle vivant installés sur nos territoires picto-charentais.

C'est tout d'abord avec PIERRE RENVERSEAU\*, fameux acteur, comédien et auteur, que nous avons pu nous divertir le 28 Mars avec sa dernière comédie Triples Buses produite par la Compagnie du Loup Blanc. Un trio d'hommes sur scène inoubliable dans un scénario subtil et plein d'humour.

*\*(plus de photos sur : [www.pierrerenseau.com](http://www.pierrerenseau.com))*

Les enfants de l'accueil de loisirs ont pu découvrir avec lui toutes les ficelles du métier d'acteur, et nous donner une petite démonstration après la pièce, en fin de soirée.

Ensuite nous découvrons le chorégraphe ALCIDES VALENTE\* avec les Sky Dancers de la compagnie Etr'Ange, qui a su faire une synthèse bien personnelle des différents

courants de danse actuelle, à mi-chemin entre contemporaine, hip-hop, et butô japonais... Une œuvre abstraite sculpturale qui en impose, par sa réflexion sur notre condition humaine.

Les collégiens de Puymoyen et les enfants de l'accueil de loisirs se sont initiés à la technique du hip-hop, danse urbaine, enseignée par le chorégraphe en personne, et avec la complicité du Collège Pierre Bodet et de son professeur, Olivier Méritte.

Par ailleurs, les conférences de VIA PATRIMOINE sont mises en place le mardi, de manière ponctuelle, sur différents thèmes concernant l'Art, l'Histoire, et la vie quotidienne en Angoumois.

Enfin, la commune accueille désormais, le vendredi une fois par trimestre, des artistes plasticiens\* professionnels en résidence d'une semaine, venus de différentes régions de France, pour nous faire découvrir l'Art Contemporain dans sa plus grande diversité. L'artiste accueille le public durant une semaine. Il s'agit actuellement de GUILLAUME LEPOIX, des Beaux-Arts de Lorient, et auparavant, JONATHAN BABLON des Beaux-Arts de Tours. Ces artistes reçoivent également les enfants de nos écoles, et les jeunes du Centre de loisirs durant les petites périodes de vacances.



## Synthèse du Conseil Municipal du 27 Janvier 2015

### TRANSFERT DE LA COMPETENCE « PLAN LOCAL D'URBANISME » A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRANDANGOULEME

Le Conseil Municipal est favorable au transfert de la compétence PLU au GrandAngoulême, conformément à la loi ALUR les communes disposant d'un POS doivent élaborer un PLU sans délai et avant le 31 décembre 2015. A défaut le POS sera considéré comme illégal et l'autorité administrative devra appliquer le règlement national d'urbanisme (RNU).

### ADHESION AU SERVICE COMMUN D'URBANISME D'AGGLOMERATION POUR L'INSTRUCTION DES DROITS DES SOLS (ADS)

A compter du 1 juillet 2015, les services de l'Etat (DDT) arrêteront l'instruction des autorisations des droits du sol (ADS), conformément à l'article 134 de la loi ALUR. La communauté d'agglomération du GrandAngoulême a décidé la mise en place d'un service commun destiné à se substituer à la DDT pour cette instruction. Le Conseil Municipal est favorable à l'adhésion à cette structure.

### CONSTRUCTION POLE ENFANCE : APPROBATION DE L'ENVELOPPE PREVISIONNELLE

En 2002, la commune de Puymoyen a hérité d'une propriété comprenant un terrain d'une superficie d'environ 6 200 m<sup>2</sup>, d'une maison de 85 m<sup>2</sup> et d'un garage de 30 m<sup>2</sup>, suite à un legs reçu de Monsieur et Madame AUPY. Le souhait de Monsieur et Madame AUPY était que la commune utilise cet ensemble immobilier pour l'accueil des enfants.

La commune de Puymoyen possède un centre de loisirs sans hébergement ouvert aux enfants de 6 à 15 ans ainsi qu'une halte garderie pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans. L'objectif est de regrouper sur le legs AUPY. Les travaux du groupe de travail ont abouti à une estimation prévisionnelle du projet de construction à hauteur de 960 000 € TTC.

## Synthèse du Conseil Municipal du 3 Mars 2015

### APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2014 - BUDGET COMMUNE + CENTRE DE LOISIRS

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion 2014 établi par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - BUDGET COMMUNE

Section de fonctionnement	
Dépenses	1 916 412,43
Recettes	2 185 210,25
<b>Résultat de fonctionnement 2014 - Excédent</b>	<b>+268 797,82</b>
Section d'investissement	
Dépenses	889 320,07
Recettes	1 008 443,12
<b>Résultat d'investissement 2014 - Excédent</b>	<b>+119 123,05</b>
Restes à réaliser dépenses	227 329,15
Restes à réaliser recettes	66 649,05
<b>Solde des restes à réaliser 2014 - Besoin de financement</b>	<b>-160 680,10</b>

### BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DES RESULTATS AU TITRE DE L'EXERCICE 2014

Constate que le compte administratif 2014 du Budget Principal présente un excédent de fonctionnement cumulé de + 546 987,30 € affecte le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2014 du Budget Principal comme suit :

Détermination du résultat de fonctionnement 2014	
(a) Résultat de fonctionnement 2014	+ 268 797,82
<i>différence entre recettes et dépenses de fonctionnement de l'exercice 2014</i>	
(b) Résultat de fonctionnement antérieur reporté	+ 278 189,48
<i>solde excédentaire du résultat cumulé de fonctionnement de 2013 après couverture du besoin de financement de la section d'investissement de 2013</i>	
<b>Résultat cumulé de fonctionnement 2014 à affecter au besoin de financement de la section d'investissement 2014 : (a) + (b)</b>	<b>+ 546 987,30</b>

Détermination du besoin de financement de l'investissement 2014	
(c) Résultat d'investissement 2014	+119 123,05
<i>différence entre recettes et dépenses d'investissement de l'exercice 2014</i>	
(d) Résultat d'investissement antérieur reporté	-128 645,01
<i>solde d'exécution d'investissement 2013</i>	
<b>(c) Solde d'exécution de la section d'investissement 2014 (D001) : (c) + (d)</b>	<b>-9 521,96</b>
(f) Restes à réaliser en dépenses d'investissement	-227 329,15
(g) Restes à réaliser en recettes d'investissement	+66 649,05
<b>(h) Solde des restes à réaliser d'investissement 2014 : (f) + (g)</b>	<b>-160 680,10</b>
<b>(i) Besoin de financement de la section d'investissement 2014 : (c) + (h)</b>	<b>-170 202,06</b>
Affectation du résultat de fonctionnement	
<b>En recette d'investissement au Budget primitif 2015 - article 1068</b>	<b>+302053,48</b>
<i>pour couverture du besoin de financement de l'exercice 2014 à hauteur de 170 202,06 en dotations complémentaires à hauteur de 131 851,42</i>	
<b>En report de fonctionnement au Budget primitif 2015 - (R002)</b>	<b>+244933,82</b>

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE LOISIRS

<b>Section de fonctionnement</b>	
Dépenses	50 740,11
Recettes	126 554,08
<b>Résultat de fonctionnement - Excédent</b>	<b>+75 813,97</b>
<b>Section d'investissement</b>	
dépenses	0,00
Recettes	28 273,33
<b>Solde d'exécution d'investissement - Excédent</b>	<b>+28 273,33</b>

### BUDGET ANNEXE CENTRE DE LOISIRS - AFFECTATION DES RESULTATS - EXERCICE 2014

Constate que le compte administratif 2014 du Budget annexe présente un excédent de fonctionnement cumulé de + 90 813,97 €. Affecte le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2014 du Budget Principal comme suit :

Détermination du résultat de fonctionnement 2014	
(a) Résultat de fonctionnement 2014	75 813,97
<i>différence entre recettes et dépenses de fonctionnement de l'exercice 2014</i>	
(b) Résultat de fonctionnement antérieur reporté	15 000,00
<i>solde excédentaire du résultat cumulé de fonctionnement de 2013 après couverture du besoin de financement de la section d'investissement de 2013</i>	
<b>Résultat cumulé de fonctionnement 2014 à affecter au besoin de financement de la section d'investissement 2014 : (a) + (b)</b>	<b>90 813,97</b>
Détermination du besoin de financement de l'investissement 2014	
(c) Résultat d'investissement 2014	28 273,33
<i>différence entre recettes et dépenses d'investissement de l'exercice 2014</i>	
(d) Résultat d'investissement antérieur reporté	63 785,81
<i>solde d'exécution d'investissement 2013</i>	
<b>(c) Solde d'exécution de la section d'investissement 2014 (R001) : (c) + (d)</b>	<b>92 009,14</b>
(f) Restes à réaliser en dépenses d'investissement	0
(g) Restes à réaliser en recettes d'investissement	0
<b>(h) Solde des restes à réaliser d'investissement 2014 : (f) + (g)</b>	<b>0</b>
<b>(i) Besoin de financement de la section d'investissement 2014 : (c) + (h)</b>	<b>28 273,33</b>
Affectation du résultat de fonctionnement	
<b>En recette d'investissement au Budget primitif 2015 - article 1068</b>	<b>0</b>
<i>pour couverture du besoin de financement de l'exercice 2014 à hauteur de</i>	
<b>En report de fonctionnement au Budget primitif 2015 - (R002)</b>	<b>90 813,97</b>

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

les taux restent inchangés et sont les suivants :

- 15,85 % pour la taxe d'habitation
- 25,56 % pour la taxe foncière (bâti)
- 54,33 % pour la taxe foncière (non bâti)

### BUDGET ANNEXE CENTRE DE LOISIRS - REVERSEMENT DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU BUDGET DE LA COMMUNE

Vu les excédents de clôture de l'exercice 2014 du Budget Annexe Centre de loisirs dont le montant s'élève à

## CONSEILS MUNICIPAUX...

90 813,97 € pour la section de fonctionnement et 92 009,14 € pour la section d'investissement. Le Conseil municipal a décidé le reversement par le Budget Annexe de la somme de 90 000,00 € au Budget Principal de la Commune pour le financement de la construction du bâtiment destiné à l'accueil du Centre de loisirs.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 – BUDGET COMMUNE  
Consultable en Mairie

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 – BUDGET ANNEXE  
CENTRE DE LOISIRS  
Consultable en Mairie

CONVENTION CADRE DE MISE EN COMMUN DE MOYENS POUR LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA COURONNE ET LES SERVICES TECHNIQUES DES COMMUNES DE PUYMOYEN ET DE SAINT-MICHEL

Les communes de La Couronne, Saint-Michel et Puyroyen pourraient acquérir en commun un certain nombre de matériels afin de mutualiser leur utilisation. Cette coopération pourrait également aller jusqu'à mutualiser des moyens humains pour faire face à des travaux saisonniers importants, sur la base du volontariat en accord avec les organisations syndicales.

Synthèse du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> Avril 2015

TAXE AU PROFIT DE LA COMMUNE SUR LES PLUS VALUES LORS DE LA VENTE DE TERRAINS DEVENUS CONSTRUCTIBLES A LA SUITE D'UNE MODIFICATION DES REGLES D'URBANISME

Cette taxe perçue au profit de la commune et due par le vendeur, s'élève à 10% du montant de la plus-value calculée sur la différence entre le prix de cession et celui d'acquisition corrigé de l'inflation. En cas d'impossibilité de déterminer le prix d'acquisition, la taxe s'appliquera sur les 2/3 du prix de vente.

Cette taxe n'est pas due dans les cas suivants et applicable à compter du 1<sup>er</sup> jour du 3<sup>ème</sup> mois suivant cette délibération.

Terrains devenus constructibles depuis plus de 18 ans ;

Terrains vendus moins de 3 fois le prix d'acquisition.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2015

Le montant total des subventions s'élèvent à la somme de 32 512,50 € répartis entre les associations communales, hors communales et divers organismes.

PLAN DE LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE (Convention annexée à la délibération)

Compte tenu de l'impacte du frelon asiatique (*vespa velutina nigrithorax*) sur l'environnement et l'apiculture, de l'inquiétude croissante des citoyens et des collectivités, le Département de la Charente poursuit la lutte contre cet insecte invasif. Les communes sont associées à la démarche.

MISE EN PLACE TELE-RELEVAGE DES COMPTEURS GAZ - CONVENTION GRDF

« Gaz réseau distribution France » (GRDF) déploie, au profit de ses abonnés, un système de télé-relevage de ses compteurs sans surcoût pour le consommateur.

Les objectifs de ce dispositif sont principalement de :

- permettre aux abonnés, par une communication plus fréquente des données de consommation, de mieux maîtriser leur consommation
- d'améliorer la qualité de la facturation qui ne sera plus assise sur des estimations mais uniquement sur la consommation réelle.

Création d'un poste d'adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe contractuel pour effectuer le recellement des archives municipales.

## Comptes Rendus

**LES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SONT CONSULTABLES EN MAIRIE**



*Vous pouvez également retrouver les synthèses des conseils communautaires du Grand Angoulême avec le lien suivant : <http://www.grandangouleme.fr/deliberations/>*



« Cérémonie militaire », place de Genainville



Vœux du Maire



Rassemblement « Je suis Charlie »



Casse-croûte du Comité des fêtes



Trail « La Puymoyennaise »



Stage Hip-Hop de l'Accueil de Loisirs



Activité danse lors des temps d'activités périscolaires



Randonnée de « L'enfant soleil » en avril dernier

## POLICE NATIONALE

Commissariat d'Angoulême :  
Rue Raymond-Poincaré - 16000 ANGOULEME  
05 45 39 38 37

## CONSEILS DE LA POLICE



## Cas de Cambriolages :

- En cas d'absence (vacances), avisez votre voisinage et vos proches de votre départ ainsi que votre brigade de gendarmerie la plus proche.
- Organisez-vous pour éviter l'accumulation de vos courriers et prospectus dans votre boîte aux lettres et essayez de limiter les signes extérieurs de votre absence (volets fermés trop longtemps).
- Ne laissez pas de message signalant la durée de votre absence sur votre répondeur téléphonique.
- Placez votre argent liquide et vos bijoux en lieu sûr (coffre à la banque ou chez une personne de confiance)
- Evitez de cacher vos clés d'habitation dans des endroits communs (sous le paillason ou dans un pot de fleurs) et confiez un double à une personne de confiance.
- Pensez à installer un projecteur extérieur couplé à une cellule photo-électrique (l'éclairage automatique de votre entrée ou du cabanon de jardin dissuade le plus souvent les cambrioleurs).
- Ne laissez pas vos clés à proximité de votre porte d'entrée. La très grande majorité des vols de véhicule appelés « home-jacking », après intrusion dans les résidences sont facilités par le fait que leurs propriétaires laissent ces dernières facilement accessibles.

## Si vous êtes victime d'un cambriolage :

- Surtout ne touchez à rien
- Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17 (appel gratuit). Une patrouille sera dépêchée sur les lieux pour procéder aux constatations et aux relevés de traces et indices.

## Cas de vols liés à l'automobile :

- Privilégiez le stationnement de votre véhicule en un lieu fréquenté et éclairé car l'isoler la rend vulnérable.
- Retirez la façade de votre autoradio (l'absence de cet accessoire dissuade les malfaiteurs).
- Otez de l'habitacle les objets de valeur (GPS et son support, vêtements, ...), ne laissez pas sac à main ou autre sacoche visible sur le siège passager lorsque vous circulez en ville (risque de vol dit « à la portière » lorsque vous êtes à l'arrêt à un feu tricolore par exemple).
- En cas de vol ou de comportement suspect, composez immédiatement le 17 pour alerter les forces de gendarmerie et donner un maximum de renseignements sur les individus ou le véhicule suspects.

## Vols par ruse :

- N'ouvrez pas la porte à des personnes qui vous sont inconnues.
- Méfiez-vous du visiteur (souvent seul avant l'arrivée d'un comparse) se déclarant être un agent d'EDF, de la Poste, des eaux, faux policiers ou gendarmes et autres démarcheurs, demandez une pièce qui doit vous être présentée.
- Méfiez-vous des offres de services trop alléchantes.
- Ne gardez pas de fortes sommes d'argent à votre domicile.
- Placez vos objets de valeur dans une pièce où vous ne recevrez pas les visiteurs.
- Sur votre boîte aux lettres et dans l'annuaire, n'indiquez pas la mention « veuve » ou « Madame »
- Avant d'ouvrir votre porte, identifiez vos visiteurs à l'aide d'un œilleton ou d'un entrebâilleur pour savoir à qui vous avez à faire.
- En cas de doute, observez l'individu et/ou son véhicule afin de pouvoir le décrire en cas de nécessité.

## Composez immédiatement le 17

## CHARTRE DE BON VOISINAGE

<p><b>Qu'est-ce qu'une charte de bon voisinage?</b></p> <p>Un outil et un engagement de chacun qui favorise le mieux vivre ensemble</p> <div style="text-align: center;"> </div>	<p><b>Mieux vivre ensemble</b></p> <p><b>LE RESPECT</b> C'est le moteur de la vie quotidienne</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Je préserve mon cadre de vie en évitant de salir et de dégrader (ancien détritus, aucune déjection animale...)</li> <li>- Je préserve les aménagements et espaces publics, ainsi que les espaces privés (ne pas rentrer chez son voisin, jets de pierres, ne pas faire aboyer les chiens...)</li> </ul> <p><b>L'ÉCOUTE</b> Le bruit entraîne souvent des conflits entre voisins</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évitez les radios, télévisions, chaînes câblées et les instruments de musique à volume excessif</li> <li>- Je suis attentif aux jeux d'enfants sur l'espace public</li> <li>- Je veille aux bruits produits par les animaux, de jour comme de nuit</li> <li>- J'effectue des travaux d'entretien ou de bricolage tardifs et matinaux, en fonction de l'arrêt perfectionnel. Les autorisations sont:</li> </ul> <p><i>En semaine: de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30</i> <i>Les samedis: de 9h à 12h et de 13h à 18h</i> <i>Les dimanches et les jours fériés: de 10h à 12h</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Je prévient mes voisins lorsque j'organise une fête ou une réception</li> </ul> <p><b>EN VOITURE EN DEUX ROUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- je circule le plus lentement possible</li> <li>- j'utilise le klaxon avec parcimonie</li> <li>- je stationne mon véhicule sur des emplacements prévus à cet effet</li> <li>- je respecte le code de la route en voiture comme en deux roues</li> </ul> <p><b>SECURITE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- je range mon vélo pour éviter toute gêne</li> <li>- je surveille mes enfants qui jouent sur l'espace public</li> <li>- j'évite de me mettre en danger (monter aux arbres...)</li> </ul>
<p><b>ET SI LA CHARTRE NE SUFFIT PAS QUE PUIS-JE FAIRE?</b></p> <p><b>Le dialogue est la clé de toute situation difficile</b> Choisissez d'abord de discuter calmement avec votre voisin en lui expliquant ce qui vous dérange afin de trouver ensemble une solution satisfaisante pour chacun.</p> <p>Si le dialogue n'est pas suffisant, vous pouvez contacter :</p> <p style="text-align: center;">les médiateurs de l'association OMEGA au 05.45.38.69.83</p> <div style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 2px;"> <p>Respectons nous, respectons notre environnement !</p> </div> <div style="text-align: center;"> </div>	<p><b>Partie à découper et à remettre en Mairie</b></p> <p>Cette charte a été élaborée en collaboration avec les médiateurs d'OMEGA, en la signant vous vous engagez à la respecter.</p> <p>Nom du propriétaire/locataire : .....</p> <p>adresse : .....</p> <p>Je soussigné(e)..... m'engage à respecter et à faire respecter « la charte de bon voisinage », à tous les membres de ma famille.</p> <p>Signature du Maire .....</p> <p style="text-align: right;">Signature du Propriétaire/locataire .....</p>

## CIVISME ET DURCISSEMENT DES SANCTIONS

### Répression accrue contre l'abandon d'ordures sur la voie publique "Déchets"

**Le ministère de la justice a publié un décret aggravant l'amende encourue en cas d'abandon d'ordures sur la voie publique.**

Publié au journal officiel du 27 mars, ce décret transforme l'amende actuellement encourue pour l'abandon de débris sur la voie publique, passible d'une contravention de 2<sup>ème</sup> classe, soit 150 €, **en une amende relevant des contraventions de 3<sup>ème</sup> classe, soit 450 €.**

*Sont visés les « ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique « déposés » en lieu public ou privé » précise le texte.*

**Le décret maintient toutefois une amende de 2<sup>ème</sup> classe en cas de non-respect de la réglementation en matière de collecte d'ordures, portant notamment sur les heures et jours de collecte ou le tri sélectif.**

La nouvelle contravention de 3<sup>ème</sup> classe pourra être constatée par les agents de police municipale ou toute personne assermentée et pourra faire l'objet d'une amende forfaitaire de 68 € ou d'une amende forfaitaire majorée de 180 €.

**Il permet également cette constatation et cette forfaitisation pour la contravention de la 4<sup>ème</sup> classe réprimant l'entrave à la libre circulation sur la voie publique, qui peut être constituée lorsque, du fait de leur importance, les ordures abandonnées entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage.**

Le décret du 26 septembre 2007, pris en application de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance a habilité les policiers municipaux et les gardes-champêtres à constater par procès-verbal plusieurs infractions commises sur le territoire.



## ARRÊTÉ... ENVIRONNEMENT...

## Commune de Puymoyen - En agglomération

## ARRETE PERMANENT

## PRESCRIVANT L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET L'ELAGAGE DES PLANTATIONS LE LONG DES VOIES COMMUNALES

Le Maire de la Commune de Puymoyen,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2122-28 1°,

Vu le code pénal et notamment les articles 131-13 et R. 610-5 qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1ère classe;

Vu le règlement sanitaire départemental de la Charente, Considérant que l'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la commune dans un état constant de propreté et d'hygiène,

Considérant que les branches et racines des arbres et haies plantés en bordure des voies communales, risquent de compromettre, lorsqu'elles avancent dans l'emprise de ces voies, aussi bien la commodité et la sécurité de la circulation que la conservation même du réseau routier,

Considérant que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants qu'autant que les habitants concourent, en ce qui concerne, à leur exécution et remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt de tous,

## ARRÊTE N° 2015-01/14

## BALAYAGE ET NETTOYAGE DE LA VOIE PUBLIQUE

Article 1 : Balayage et entretien des trottoirs et caniveaux  
Le balayage est une charge incombant au propriétaire, à son représentant ou son locataire des propriétés jouxtant les voies communales.

Chacun est tenu de balayer le trottoir (si celui-ci est goudronné) et son caniveau dans toute sa largeur et sur toute la longueur au devant de leurs immeubles bâtis ou non bâtis.

Les résidus du balayage doivent être mis dans des sacs poubelles ou des bacs roulants afin d'être enlevés dans les mêmes conditions que les ordures ménagères.

Outre ce balayage, les propriétaires, leurs représentants ou leurs locataires devront :

opérer régulièrement le lavage des caniveaux et trottoirs goudronnés sur toute la longueur de leurs immeubles bâtis ou non bâtis.

Arracher l'herbe qui croit sur les trottoirs au droit de leur propriété

Le nettoyage des rues ou parties de rues salies par les voitures en surcharge ou chargées sans précaution doit être opéré immédiatement par les soins des responsables.

L'entretien en état de propreté des gargouilles placées sous les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'elles ne soient jamais obstruées.

## Article 2 : Neige et verglas

En période hivernale, les propriétaires et locataires sont tenus de balayer la neige et de casser la glace devant leur propriété, sur le trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible.

S'il n'existe pas de trottoirs, le balayage et le cassage de la glace doivent se faire sur un espace de 1,50 mètre à partir du mur de façade ou de clôture.

La neige et la glace doivent être mises en tas pas leurs soins de manière à ne pas gêner la circulation.

Quand la circulation est rendue difficile par la glace, la neige glacée ou le verglas, les propriétaires et locataires sont tenus de disperser en quantité suffisante au droit de leur propriété, local administratif ou commercial du sel, du sable ou tout produit propre à faciliter la circulation et assurer la sécurité des piétons.

Il est interdit de déposer sur la voie publique de la neige ou de la glace provenant des cours, des jardins ou de l'intérieur des propriétés.

Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique et tout autre lieu de passage des piétons.

## Article 3 : Interdiction d'abandonner des déchets sur la voie publique et dans le réseau d'assainissement

Il est expressément interdit de jeter sur la voie publique des ordures ou immondices quelconques. Il est également interdit de jeter dans le réseau d'assainissement, notamment via les bouches d'égout, des ordures ou les résidus du balayage de la voie publique et des caniveaux.

## INTERDICTION D'ABANDONNER TOUS EXCREMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC

## Article 4 :

Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'animaux de procéder immédiatement, par tous les moyens appropriés, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, ainsi que dans les espaces verts publics.

Les fonctions naturelles des animaux ne peuvent être accomplies que dans les caniveaux de voies publiques à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent :

à l'intérieur des passages piétons

au droit des emplacements d'arrêt de transport en commun.

## ELAGAGE DES ARBRES BORDANT LES VOIES PUBLIQUES

Article 5 : Les propriétaires riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune, doivent effectuer l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches, branchages ou feuillages forment saillie sur le domaine public.

Cet élagage aura lieu suivant un plan vertical mené par le parement extérieur des clôtures sur toute la hauteur des plantations.

Les propriétaires devront prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir les accidents dont ils seront d'ailleurs tenus responsables.

En cas d'urgence et dans le cas où les propriétaires riverains

négligeraient de se conformer à ces prescriptions, la commune peut faire effectuer d'office les travaux d'élagage nécessaires, aux frais des propriétaires, après une mise en demeure restée sans effet.

### DISPOSITIONS COMMUNES

Article 6 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies par tout agent de la force publique ou agents assermentés, habilité à dresser procès-verbal aux contrevenants sur le fondement de l'article R.610-5 du Code Pénal.

Conformément aux lois et règlements en vigueur, l'infraction est passible d'une amende de 1ère classe conformément à l'article 131+13 du Code Pénal.

Article 7 :

Monsieur le Maire et Monsieur le commandant de la Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inscrit au Registre des arrêtés et affiché en Mairie.

Article 8 :

Le présent arrêté sera transmis à :  
la Préfecture de la Charente  
Monsieur le Commandant de la Police  
et sera affichée en Mairie.

Fait à Puymoyen, le 4 mai 2015

Le Maire,  
Gérard BRUNETEAU

## Votre commune sans pesticides

Cette charte est un engagement pour réduire l'usage des pesticides sur votre communes/dans nos jardins.

### Comment votre commune peut-elle agir ?

La commune de Puymoyen s'engage dans l'effort collectif de réduction des pesticides en Poitou-Charentes, en adhérant à la Charte Terre saine "Votre commune sans pesticides".

La Charte vous propose une dynamique de changement avec :

- des objectifs opérationnels pour notre municipalité,
- un itinéraire de progrès et des outils pratiques pour nos agents municipaux,
- des exemples et des documents-types pour informer nos habitants.

Pour tout renseignement complémentaire rendez-vous sur le lien :

<http://www.terresaine-poitou-charentes.fr/>

**Rappel** concernant les règles d'entretiens liés aux espaces verts chez les particuliers en cette période de printemps par l'usage de moyen mécanique, la prévention des incendies, le rôle de chacun dans son action citoyenne.

Concernant les nuisances sonores, consulter le mensuel et/ou la charte de bon voisinage.

Incinération des déchets verts par des particuliers :

- Absence de risque de gêne et d'insalubrité vis-à-vis du voisinage,
- Être éloigné d'au moins 20 m des habitations des tiers et des voies ouvertes à la circulation publique
- Respect des interdictions temporaires émises lors d'une période à risque sévère, très sévère ou exceptionnel,
- Vitesse du vent faible (inférieur à 20km/h),
- Présence d'un moyen d'extinction approprié à proximité immédiate (arrosoir, tuyau d'arrosage, etc.),
- Surveillance permanente jusqu'à extinction complète du foyer.

Réf : Arrêté préfectoral n° 06-2281 en date du 27 juin 2006.

Une demande d'autorisation municipale est obligatoire pour l'élimination des déchets verts. Elle est à votre disposition à la mairie.

### Une voirie pour tous

#### Sécurité et cohabitation sur la voie publique au-delà des conflits d'usage

Ce lien vous permettra d'avoir une vision plus large de notre responsabilité commune quant à l'entretien des espaces vert et un rappel important de nos devoirs commun.

Rendez-vous sur ce lien :

[http://www.developpementdurable.gouv.fr/IMG/CERTU%20Fiche%203\\_5%20Encombrement%20des%20trottoirs%20ESPACES%20VERTS.pdf](http://www.developpementdurable.gouv.fr/IMG/CERTU%20Fiche%203_5%20Encombrement%20des%20trottoirs%20ESPACES%20VERTS.pdf)



CENTRE DE LOISIRS... PETITE ENFANCE...

Accueil de Loisirs

Environ 70 enfants, de 4 à 12 ans, ont fréquenté l'accueil de loisirs des vacances d'hiver et de printemps.

Du 23 Février au 6 Mars:

Les plus jeunes ont voyagé aux pays des rêves grâce à une « machine à rêves merveilleux ».

Ils ont découvert des nouveaux jeux à la ludothèque, le monde des « Moomies » au cinéma, sans oublier l'atelier crêpes pour régaler les gourmands.

Les plus grands ont visité l'exposition d'un artiste plasticien, qui s'était installé sur la commune.

Au musée de la BD, ils sont allés à la rencontre de l'auteur japonais Jiro TANIGUCHI et ont pu choisir quelques albums pour lire au centre de loisirs.

Ils se sont initiés à la pratique du judo, patinoire ou piscine selon leur choix, kinball et autres jeux sportifs qui favorisent le « jouer ensemble ».



Du 27 Avril au 7 Mai:

Sur le thème des musiques du monde, les 9/12ans ont suivi un stage de hip-hop animé par Antoine, danseur de la compagnie « Sky dancers ».

Chorégraphies, figures en équilibre, très appréciées, ont permis aux enfants d'appréhender cette culture de la danse. Les différents groupes ont fabriqué tam-tam, maracas, quijada, kazoo, mobiles musicaux, caisses de résonance, bâton de pluie afin de décorer leur salle et découvrir des nouveaux instruments de musique utilisés par les enfants dans d'autres pays.

La visite au Musée a complété cette découverte.

Les enfants ont également accueillis dans leur structure, des copains de Dirac et Magnac, lors d'une animation « jeux de raquettes », organisée par le Comité Charente Tennis de table et le club de Pymoyen.

Nous remercions Christophe et les bénévoles pour cette belle journée.



L'équipe d'animation espère que les enfants se sont bien amusés et leur donne rendez-vous aux prochaines vacances : du 6 au 31 Juillet 2015.

Programme en préparation: sortie plage, vélo, accrobranche, nuitées...

Camp ados( 6ème/5ème) du 20 au 27 juillet sur le thème canoë.



Pour tout renseignement,  
vous pouvez contacter  
Myriam BERGIN au 06 89 42 84 11  
ou [m.bergin@puymoyen.fr](mailto:m.bergin@puymoyen.fr)

Petite Enfance

Le Multi-Accueil se développe. En effet à compter du 1er Juillet 2015 nous serons ouverts du lundi au vendredi de 8H à 17H30. Pour cet été nous organisons avec l'équipe, si le temps nous le permet, : des balades des jeux extérieurs (jeux d'eau,sable,pique nique..) des journées à thèmes.

Nous accueillons toujours les enfants jusqu'à l'âge de 4 ans. Les séances de Ram le jeudi matin seront maintenues (ainsi qu'en septembre) Avec les Assistantes Maternelles nous faisons une sortie à l'élevage de cerfs: visite des cerfs, pique nique, nous pourrons même faire du poney.

Nous serons fermés tout le mois d'Août. A compter du 1er septembre 2015 le multi-Accueil sera ouvert aux enfants jusqu'à l'âge de 3 ans du lundi au vendredi de 7H30 à 18H30.

Il est impératif de contacter la Directrice pour échanger et proposer à votre enfant le meilleur choix accueil possible selon vos attentes vous pourrez ainsi choisir un accueil collectif (Multi-Accueil) ou un accueil plus individualisé (chez l'Assistante Maternelles).

ÉCOLE MATERNELLE... CALENDRIER SCOLAIRE...

École Maternelle

Les classes de l'école maternelle sont allées assister à des spectacles dans le cadre du festival « La tête dans les nuages » au théâtre d'Angoulême les 17 et 18 mars.

Les enfants de GS ont vu « Même pas peur du loup », un ciné-concert qui les a enthousiasmés. Des courts-métrages autour du thème du loup étaient sonorisés par une bruiteuse et un musicien en direct.

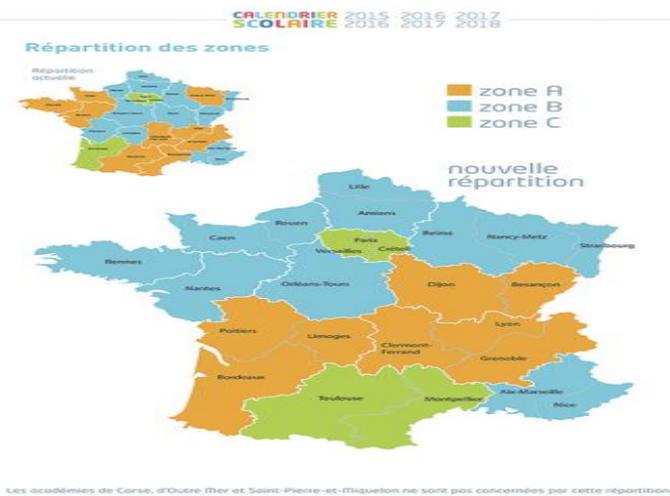


Les enfants de PS et MS ont assisté à la représentation « Un petit poisson, un petit oiseau » théâtre d'ombres et d'objets sur une partition où paysages sonores et mélodies sont jouées en direct. Ce spectacle intimiste réunissait les enfants dans une caravane reconvertie en cabaret de poche.

Les enfants ont adhéré et adoré ce spectacle à leur portée mêlant humour et tendresse.



A COMPTER DE LA RENTRÉE 2015, LES ZONES CHANGENT !



**CALENDRIER SCOLAIRE 2015-2016**

	zone A	zone B	zone C
<b>PRÉRENTRÉE DES ENSEIGNANTS</b>	lundi 31 août 2015		
<b>RENTRÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES</b>	mardi 1 <sup>er</sup> septembre 2015		
<b>VACANCES DE LA TOUSSAINT</b>	Fin des cours : samedi 17 octobre 2015 Reprise des cours : lundi 2 novembre 2015		
<b>VACANCES DE NOËL</b>	Fin des cours : samedi 19 décembre 2015 Reprise des cours : lundi 4 janvier 2016		
<b>VACANCES D'HIVER</b>	Fin des cours : samedi 13 février 2016 Reprise des cours : lundi 29 février 2016	Fin des cours : samedi 6 février 2016 Reprise des cours : lundi 22 février 2016	Fin des cours : samedi 20 février 2016 Reprise des cours : lundi 7 mars 2016
<b>VACANCES DE PRINTEMPS</b>	Fin des cours : samedi 9 avril 2016 Reprise des cours : lundi 25 avril 2016	Fin des cours : samedi 2 avril 2016 Reprise des cours : lundi 18 avril 2016	Fin des cours : samedi 16 avril 2016 Reprise des cours : lundi 2 mai 2016
<b>VACANCES D'ÉTÉ 1<sup>er</sup></b>	Fin des cours : mardi 5 juillet 2016		

[\*] Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixe pour la clôture de ces examens par le réseau de service établissant le calendrier de la session.  
Pour les enseignants, deux jours journaliers (ou un samedi équivalent) prises en dehors des heures de cours, pourront être dérogées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion ou de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.  
Les classes reprennent le vendredi 4 mai 2016 et le samedi 7 mai 2016.  
Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.  
Les vacances débutent le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

CALENDRIER SCOLAIRE 2015-2016

zone A	zone B	zone C
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles



## PÉRIGORDINS... BIO...

## Amicale des Périgordins

Le **dimanche 8 Mars** a eu lieu l'Assemblée Générale des Périgordins de Charente qui a réuni 170 personnes dans une ambiance conviviale. Nous procédons à l'élection du bureau, l'élection de la reine, Anne-Sophie et sa demoiselle d'honneur Julia, remise de leurs cadeaux achetés chez Renolleau, ensuite traditionnelle remise de fleurs à nos anciens, le tout suivi d'un bon repas, tombola, chants.

**Dimanche 26 Avril** : Visite en Limousin. Départ à 7h pour Montrol-Sénard, visite guidée avec l'évocation de la vie rurale du 20ème siècle. Déjeuner à Saint-Junien au Lauryvan. Départ ensuite pour Martemart pour la visite du château des Ducs et de l'église. Une bonne journée malgré un temps mitigé.



## Marché Bio

Le marché bio de Puymoyen, c'est chaque 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi du mois, de 16h à 19h, de septembre à juillet, place de Genainville, près de la mairie. Jeunes parents, retraités, actifs... s'y retrouvent régulièrement dans une ambiance sympathique.

Une dizaine de producteurs charentais, respectueux de l'environnement, proposent des produits locaux, de qualité, de saison, on ne peut plus frais, contrôlés et certifiés bio. On peut parler de commerce équitable de proximité mais cette forme de commerce ne peut perdurer que si les consommateurs, suffisamment nombreux, sont au rendez-vous de façon régulière. N'hésitez pas à venir le découvrir!

Si les horaires ne vous conviennent pas complètement, n'hésitez pas à commander (liste et coordonnées des producteurs disponible en mairie) ou/et à

demander à une connaissance de prendre votre commande. Désolé, vous ne trouverez ni fruits ni légumes chimiques, ni viandes d'élevages intensifs, d'animaux nourris aux OGM, d'aliments irradiés, industriels, d'additifs de synthèse...

N'est-ce pas finalement le consommateur qui, par ses choix quotidiens, favorise et soutient tel ou tel système, tel ou tel type de produits, leurs conséquences sanitaires, environnementales, sociales...? Les aliments, en particulier, méritent toute notre attention car se sont, depuis toujours, nos meilleurs médicaments.

**N'hésitez pas à contacter l'association  
Marchez bio qui accompagne le marché :  
[marchez.bio@gmail.com](mailto:marchez.bio@gmail.com) ou 05 45 61 32 96**



## Le Club des Aînés

Le Club des Aînés a fait sa sortie de printemps à Saintes où, à bord du Bernard Palissy 2, une croisière sur la Charente jusqu'à La Baine près de Chaniers où le repas de midi était servi.

L'après-midi nous avons admiré les rives de Charente jusqu'à Port d'Envaux et retour sur Saintes en écoutant les commentaires du capitaine sur la flore, la faune, les belles demeures qui bordent le fleuve et leur histoire.

Le temps un peu frais ne nous a pas permis de profiter du pont supérieur du bateau mais ce fut une belle journée, un peu grise mais sans pluie.



## ENCR'AGES... FESTIVAL DES MOTS

### ATELIERS :

C'est avec grand plaisir que Marie Saby, Marie-Christine Devernay et Gérard Bertrand, animateurs de cette journée particulière, ont accueilli une vingtaine de participants aux ateliers d'écriture. Tous et toutes ont démontré une grande envie d'écrire et aussi beaucoup de joie à pouvoir partager. Les textes, courts, étaient souvent plein de poésie et/ou d'humour. Les jeux empruntés de concentration. Sans doute certains d'entre eux découvraient le bonheur d'écrire mais l'on sentait chez tous, ce fourmillement bienfaisant à l'approche du "sortir de soi". Quelle satisfaction ensuite de pouvoir lire à voix haute les quelques mots assemblés !

Animatrices et animateur ont aimé ces séances et souhaitent aux participants de continuer à écrire.

Scrapbooking et dédicaces ont eux aussi accueilli quelques intéressés.

### CEREMONIE de REMISE DES PRIX :

Un seul regard, attentif : celui du public. 90 personnes, dans une parfaite alchimie, ont écouté Nouvelles et poésies récompensées, lues par Michèle Péraud, Isabelle Marchive et Sixte de Fraguier. Les textes ponctués de quelques accompagnements à la guitare par Jean-Pierre Merveille furent très applaudis, les lauréats émus.

- **NOUVELLES**, Thème : "Quelqu'un trouve un billet..."

1<sup>er</sup> PRIX attribué à Laëtizia RIFFARD-COMOLI pour "Toujours trois"

2<sup>ème</sup> PRIX à Myriam HASSOUN pour "Quinze euros 24"

3<sup>ème</sup> PRIX ex-aequo à Françoise BRETENOUX pour "Flamenco de rêve"  
Sixte de FRAGUIER pour "Une journée particulière"

- **POESIES**, Thème : "La révolte poétique"

1<sup>er</sup> PRIX attribué à Marie-Line VIAL pour "Gothique"

2<sup>ème</sup> PRIX ex-aequo à Roger TIBBART pour "Emmanuelle"  
Guy VIEILFAULT pour "Pouvoir"

3<sup>ème</sup> PRIX à Patrick VENTURE pour "Un nouveau prophète"

Chaque lauréat s'est vu attribuer un diplôme ainsi que livres et chèques cadeaux.

Un magnifique et savoureux buffet préparé par le Club des aînés et l'atelier d'écriture Encr'âges a ponctué ce premier FESTIVAL des MOTS couronné par le concert JAZZ en B3 programmé par l'association Festivalleée.



## FESTIVALLÉE...

## Festivallée



Notre première moitié de saison s'achève, les spectacles proposés ont attiré un grand nombre de spectateurs qui ont été très satisfaits par le choix des spectacles proposés et par leur qualité. En janvier pour la Cie Zygomat la salle était comble. Musiques en Festivallée avec la musique Brésilienne, Grecque, le Folklore revisité de la région Poitou Charente, les chants du monde avec la chorale Cantabile nous a fait voyager.

La Cie La Pièce Montée, avec sa création : Nous sommes tous des Terriens, nous a proposé une visite des grottes préhistoriques fort désopilante.

Le 10 avril avec Encr'Âges, le club des Aînés nous avons renouvelé notre expérience de l'année dernière, il y a eu de nombreux participants aux ateliers d'écriture, et à la remise des prix, le buffet proposé par les Aînés fut un régal, le groupe Jazz en B3 à clôturé cette journée et enthousiasmé le public.

Nous avons eu avec Made in China, donné par le Théâtre Entr'ouvert un moment privilégié tant par le sujet de la pièce que par la qualité du jeu des acteurs, très habitués par leur rôle. Le public a prolongé ce moment de bonheur par un très long échange avec les comédiens. Place en juin à Festi-Jeunes.

Dés à présent nous préparons la saison prochaine, en espérant que le choix que nous ferons aura l'heur de plaire au plus grand nombre.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 11 septembre 2015 à 18h30 à la Salle des Fêtes pour un Apéritif Concert au cours duquel nous vous dévoilerons la programmation 2015-2016.

Nous remercions la municipalité de Puymoyen, le Conseil Départemental, le Grand Angoulême pour leur soutien.

A toutes et tous, bon été et bonne rentrée.

Le bureau de Festivallée.



## La Volcanologie à Puymoyen

L'année 2015, est très intéressante tant au niveau de la gestion de la section, par la fidélité de ses adhérents aux diverses réunions mensuelles que par l'activité volcanique sur la planète. En effet, depuis début 2015, bon nombre de volcans font parler d'eux : le SINABUNG en Indonésie sur l'île de Sumatra, le TURRIALBA (Costa-Rica), KILAUEA (Hawaii), l'UBINAS (Pérou), l'ETNA (Sicile), l'HOLUHRAUN (Islande), le PICO DO FOGO (Cap-Vert), le VILLARRICA (Chili), et récemment, le CALBUCO (Chili), sont suivis au quotidien par notre animateur, qui en fait part lors des réunions mensuelles.



Comme prévu au programme 2015, la Conférence « Tour du Monde des Volcans Actifs) animée par Claude GRANDPEY (Président d'Honneur de l'Association L.A.V.E.) fut très appréciée par le public fidèle, pour sa cinquième prestation dans notre Commune.

Cette année, les adhérents pour innover iront dans les « Gorges du Tarn » du 3 au 7 juillet 2015.

**Et pour terminer, les deux dernières réunions avant les vacances sont les suivantes :**

**21 Mai : la TANZANIE / 18 Juin : le NICARAGUA**

### La section Badminton « Loisir »

Le groupe BADMINTON (une quinzaine d'adhérents) toujours fidèle et assidu aux entraînements des lundis de 20 h 30 à 22 h 30 se retrouve à la salle des sports de Puymoyen dans la plus grande convivialité et c'est cela l'essentiel, avec les pongistes seniors du T.T.P..

Un autre groupe d'adhérents s'entraîne le vendredi soir à 18 heures en même temps que les jeunes du T.T.P.

Ce qui est le plus important, cette section ne fait que du loisir et ne joue que pour le plaisir de se retrouver, et de se dépenser physiquement.

**Pour les personnes intéressées par la Volcanologie, et le Badminton, contactez Hubert DELAPORTE  
05 45 61 20 74 ou 06 23 49 76 07**



## AS PUYMOYEN...

## AS PUYMOYEN...

## Les U8-U9 avec des nouveaux maillots



Cette saison 2014-2015 a encore été très riche au sein de l'ASP. A l'heure où ce texte est écrit, les compétitions ne sont pas terminées. Encore deux rencontres pour nos équipes Séniors et une demi finale (en espérant bien sûr une finale à Lebon) de la Coupe des Réserves pour l'équipe C à jouer. Idem pour nos équipes de jeunes qui vont en plus disputer quelques tournois, gages de bons souvenirs avec des trophées à soulever, pour clôturer courant juin cette saison.

Le 12 Avril, 59 personnes, petits et grands, se sont déplacées à Bordeaux pour voir de près les Girondins jouer contre les Lensois. Quelques peu anxieux, les fervents supporters bordelais de Puymoyen ont dû attendre l'ultime minute pour voir leur équipe favorite s'imposer. Les drapeaux ont donc pu être allègrement secoués et les cordes vocales utilisées.

La soirée Paella du 18 Avril a attiré 190 personnes et les efforts des dirigeants ont été récompensés car l'ambiance et la convivialité ont été au rendez-vous.

L'ASP organise le 31 Mai son 2ème Bric à Brac au stade et on espère du monde pour venir chiner ou exposer. Et les 20 et 21 Juin, place au Challenge Georges Chirpaz pour les catégories U10-U11 et U12-U13.

L'AS Puymoyen remercie la municipalité pour son aide précieuse ainsi que tous les partenaires qui permettent aux Séniors, aux jeunes et aux éducateurs de pouvoir s'adonner à leur sport favori dans de bonnes conditions. Et un grand merci aux gérantes de Pizz Mano qui ont offert un jeu de maillots aux U8 et U9.



## Basket Club... Une magnifique saison !!!

La saison se termine, une saison historique pour le Basket Club de Puymoyen !

Moment clé de cette seconde partie de saison le Noël en Basket. Lors de cette journée organisée avec le CMSO et le Secours Populaire les enfants de **l'Ecole de Basket** (une cinquantaine d'enfants) avec l'aide des bénévoles du club ont offert un jouet dont ils ne se servaient plus. Environ 150 jouets et ballons ont ainsi pu être récoltés et redistribués la veille de Noël par le Secours Populaire, une magnifique journée clôturée par la visite du Père Noël.

Côté sportif, **nos U9** continuent leurs acquisitions et leurs plateaux avec de nombreux espoirs pour certains jeunes.

**Les U11** ont réalisé une très belle saison dans leur championnat, ils sont prêts pour la montée en U13 avec de très belles perspectives pour ce groupe, l'avenir du club. En seconde partie de saison une seconde équipe a été créée pour permettre à tous les enfants de jouer et aussi d'intégrer les U9 qui monteront la saison prochaine. Des débuts prometteurs.

**Nos U15 filles** ont fait un bon championnat avec des nombreuses jeunes filles en sur classement et doivent la saison prochaine avec un groupe constant récolter les fruits de leur travail.

**Les U15 garçons** finissent la saison avec le titre de **Champion Régional 1<sup>ère</sup> division** et reste en course pour la Coupe de Poitou-Charentes. Une très belle saison pour cette génération très prometteuse avec une défaite en seconde partie de championnat. L'aventure continuera en U17 régional la saison prochaine. Bravo à eux et à leurs entraîneurs.



**Les Séniors filles** ont aussi fait une belle saison, elles terminent 6<sup>ème</sup> du championnat pré régional et se maintiennent donc à ce niveau. Le groupe devrait s'étoffer la saison prochaine avec un objectif peut-être un peu plus ambitieux.

Enfin, **les Séniors garçons** après leur titre et la montée en pré-régional la saison dernière ont réalisé une magnifique saison sont **Champion Départemental DM1** à la dernière journée avec un point d'avance sur le second. Magnifique saison pour cette équipe qui est encore en lice pour jouer les demi-finales de Coupe Charente.

En conclusion une très belle saison pour le BC Puymoyen riche en émotion et en titre en espérant que nos équipes garçons réaliseront les doublés Coupe / Championnat.

La saison prochaine se prépare déjà donc n'hésitez pas à nous rejoindre pour partager avec nous ces merveilleux moments.

**Vous pourrez retrouver le club au Forum Santé Environnement en septembre ou prendre contact avec nous dès à présent sur notre adresse e-mail [basketclubpuymoyen@hotmail.fr](mailto:basketclubpuymoyen@hotmail.fr) ou via notre site internet <http://club.quomodo.com/bcpuymoyen>.**

Nous vous souhaitons une bonne trêve estivale.



## BALADE DES EAUX CLAIRES... LA PUYMOYENNAISE...

## Association Balade des Eaux Claires et La Puymoyennaise...

Pour démarrer ce 1<sup>er</sup> semestre riche en évènements pour l'association, rien de tel qu'un petit repas de cagouille le **dimanche 18 janvier** avec 110 convives pour démarrer l'échauffement et s'ouvrir l'appétit.....



Puis enchaînement le 5 Avril avec la **33<sup>ème</sup> édition de la Puymoyennaise**, repris cette année à 100% par l'association qui avait décidé de renouveler en grande partie les parcours à la demande des traileurs

Pas moins de 500 concurrents venus des régions voisines, du Mans, de Haute Savoie, du Jura et de Dijon se sont donnés rendez vous en ce week-end Pascal pour la deuxième levée du challenge des trails de Charente. Un véritable succès populaire dans une ambiance conviviale.

Les nouveaux parcours dans la vallée des eaux claires entre cheminements sur et sous les falaises ont ravies les traileurs. Pourtant les pluies de la veille avaient rendu le terrain très gras et glissant mais c'est sous un soleil radieux mais frais que les coureurs se sont élancés.

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires, les associations de la commune venues nous épauler (plus particulièrement le cyclo club de Puymoyen et la Pétanque), le Club ATARI, les cibistes Blancheton et la commune sans qui cet évènement ne pourrai pas perdurer... Un grand Merci aux 105 bénévoles !!! Nous recrutons déjà pour l'année prochaine pour la 34<sup>ème</sup> édition du 03 Avril 2016

Film édition 2015 : [www.facebook.com/proxitele.charente](http://www.facebook.com/proxitele.charente)



Pour conclure, pour la **25<sup>ème</sup> Balade du 1<sup>er</sup> mai**, nous avons prévu de nouveaux parcours à pied et en VTT pour découvrir et redécouvrir nos 2 magnifiques vallées, des départs possibles de Voeuil et Giget avec retour en navette et des animations sur le site de Clairgon (tours de poneys gratuits et jeux en bois) afin de redynamiser l'évènement...

Mais ce fût un **1<sup>er</sup> Mai** sous la douche froide, une météo dantesque à ne pas mettre un escargot dehors... une centaine de courageux ont malgré tout bravé le mauvais temps pour participer à cette traditionnelle balade. Cette 25<sup>ème</sup> édition restera dans les mémoires de tous comme la pire depuis sa création... à oublier très vite en espérant enfin un soleil radieux pour le 1<sup>er</sup> Mai 2016 !!!

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires, les communes de Voeuil et Giget, d'Angoulême et de Puymoyen... nos 50 bénévoles pour leur aide et soutien pour cette nouvelle balade.

Nous sommes déjà repartis en repérage pour 2016... Rejoignez nous !!! Nous avons besoin de vos mains, vos mollets, de vos idées, ...

Site internet : <http://www.baladeetpuymoyennaise.com>

A très bientôt



## Amicale Pétanque Puymoyen

L'année boulistique 2015 voit au sein de l'Amicale Pétanque, quelques changements dans la composition du bureau suite à la démission de son Président Serge SAVIN, à la tête du Club depuis sa création en 1988. Il reste néanmoins licencié au Club. A noter également la démission du 1er Vice-président restant lui aussi licencié au Club et du Trésorier-Adjoint qui lui change de Club.

Lors de l'A.G du 10 janvier, Mme NOEL- ROUX Sandrine a été élue Présidente et les postes vacants de Vice-président et Trésorier-adjoint ont été pourvus.

Cette année, c'est avec plaisir que l'Amicale accueille 4 nouveaux jeunes licenciés seniors masculins, très prometteurs pour les différents concours auxquels les équipes participeront. Avec 45 licencié(e)s, cela nous place en 10<sup>ème</sup> position sur 19 clubs du district Angoumois.

Résultats les plus probants obtenus en ce début de championnats : le 11 avril, Triplettes féminines vont jusqu'en 16<sup>ème</sup> de finale. Le 16 avril, Triplettes Vétérans vont également jusqu'en 16<sup>ème</sup> de finale.

Différentes rencontres à venir, programmées sur notre boulodrome par le Comité de Charente : Triplettes le samedi 9 mai - Doublettes vétérans le vendredi 5 juin - Doublettes Promotion le dimanche 5 juillet.

L'Amicale organise sur notre boulodrome des NOCTURES AMICALES ouvertes aux licencié(e)s et leurs proches, ainsi qu'aux Puymoyennais(e)s, à partir de 20 heures : Vendredi 29 mai - Vendredi 10 Juillet - Vendredi 11 Septembre.

L'Amicale, comme les années précédentes, participe au marché de nuit en tenant un stand de restauration. Nous programmons également un méchoui sur le site de notre boulodrome le Samedi 27 Juin .

**La Présidente, Sandrine NOEL - ROUX**

## FOYER D'ANIMATION

La saison 2014-2015 se termine pour les activités du foyer avec un effectif stable, de même pour la bibliothèque.

La section randonnée pédestre a participé à l'organisation de la sortie Enfant-Soleil. Celle-ci a été un succès, le parcours apprécié par les randonneurs qui ont découvert la vallée, l'élevage des cerfs, les vieux villages de la commune.

Les bénévoles de la bibliothèque participent depuis cette année aux temps d'activités périscolaires.

Le foyer a organisé une exposition des activités manuelles et artistiques, le Samedi 13 Juin à la salle des fêtes. La journée s'est terminée par un bal country.

La nouvelle saison 2015-2016 commencera à partir du 15 Septembre. Nous espérons la même réussite que la précédente.

Bonnes vacances à tout le monde.

## CYCLO-CLUB DE PUYMOYEN

### Le Cyclo-Club entretient la dynamique

L'arrivée du printemps et des beaux jours est toujours un moment attendu des pratiquants de la petite reine. Le cyclo-club de Puymoyen ne fait pas exception à la règle même si la période hivernale a permis à l'association de gonfler encore ses effectifs en constante progression depuis deux saisons.

Comme l'an passé, le cyclo-club renouvelle sa sortie au pays basque pour le week-end de pentecôte en attendant la préparation de la course cyclo-sport inscrite au calendrier UFOLEP le dimanche 21 juin sur le circuit traditionnel au départ de la salle des fêtes de Puymoyen.

Le club travaille également sur l'organisation de la première édition de sa randonnée VTT qui aura lieu le 11 octobre prochain. Une manifestation qui sera couplée avec une marche pédestre.

**Pour toute information sur les activités du club,  
vous pouvez prendre contact avec Patrick**

**Bordron au 05.45.61.01.65**

**ou aller sur le site internet du club :**

**[www.ccpuymoyen.com](http://www.ccpuymoyen.com)**

**ou sur la page facebook :**

**<https://www.facebook.com/cycloclub.puymoyen>**

## COMITÉ DES FÊTES... ENERGYM...

## Comité des Fêtes

C'est sous le soleil qu'a eu lieu le départ de nos vaillants skieurs charentais, ce vendredi 23 janvier 2014. Pour ce week-end proposé par le COMITE DES FETES DE PUYMOYEN et organisé par le CSAR de RUELLE, chacun espérait neige et soleil.

Samedi, dès 8 heures 30, départ pour tous pour la station de PEYRAGUDES grâce à une navette où neige et soleil étaient au rendez-vous. Superbe journée ! Trop courte, pour certains. Tous étaient très heureux de se retrouver auprès du traditionnel apéritif et repas à l'Hôtel La Petite Auberge à Luchon, une nuit courte car dès 8 heures 15 la navette nous attendait de nouveau. Les skieurs comme les non skieurs ont apprécié la neige de la nuit mais des 16 heures retour au bus pour un retour en Charente avec beaucoup de fatigue dans les jambes et surtout la joie d'avoir pu profiter du beau temps, des pistes skiables à souhait, et surtout de la bonne humeur et de la bonne ambiance.



Les habitudes sont bien ancrées depuis 22 ans dans notre commune. 320 personnes étaient au rendez-vous pour ce traditionnel casse-croûte. Le repas et la convivialité ont été appréciés par tous. Rendez-vous en 2016 !

## EnergyM en pleine forme !

ENERGYM, notre association de gymnastique volontaire continue de satisfaire un large public puisque 165 personnes se sont inscrites pour cette saison 2014/2015. Nous sommes très fières de son succès. En effet, elle est le deuxième club du département affilié à la FFEPGV (Fédération Française de Gymnastique Volontaire) après Cognac en nombre d'adhérents.



Le public, majoritairement féminin et d'âge varié, se répartit sur les trois cours proposés dans la semaine. Marie-Jo, l'animatrice veille à renouveler les exercices et les musiques qui les accompagnent afin de rendre le cours le plus attractif possible. Ainsi pendant une heure et demie, les mouvements s'enchaînent pour permettre un renforcement musculaire et développer la souplesse par des exercices de stretching.

**Les cours reprendront le lundi 7 septembre.** Pour la saison 2015/2016, l'association proposera 3 créneaux de cours :  
- lundi de 18h à 19h30 dans la salle des fêtes  
- mercredi matin de 8h45 à 10h15 dans la salle des fêtes  
- mercredi soir de 20h à 21h30 dans le gymnase

Une fiche d'inscription sera remise à la première participation. Elle devra être restituée accompagnée du règlement et d'un certificat médical.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour découvrir cette activité avant de décider de vous inscrire.



**Si vous souhaitez des renseignements,  
vous pouvez téléphoner à Marie-Jo  
au 06 67 43 06 70**

## Le TTP fait son ping, des étoiles dans la raquette



Le tournoi de doubles du TTP a battu tous les records cette saison.

Cette nouvelle saison a été riche pour le Tennis de Table Puymoyennais. Après le succès de notre soirée cabaret organisée en octobre dernier, notre traditionnel tournoi de doubles (11<sup>e</sup> édition) a explosé tous les records cette année, ne cessant de prendre de l'ampleur saison après saison. Complet près d'un mois avant, notre évènement phare a réuni environ 150 joueurs et spectateurs dans la salle des sports, dans une ambiance chaleureuse et amicale, autour de notre petite balle en celluloid. Ce nouveau succès ancre encore plus le tournoi de doubles du TTP comme un incontournable du calendrier pongiste en Charente, attirant également des joueurs d'autres départements.

Sur le plan purement sportif, notre équipe première en championnat par équipes régional a remporté le sprint final dans la course à la montée en division supérieure, sans perdre une seule rencontre. Nos équipes départementales ont également obtenu de bons résultats. Notre équipe vétérane est quant à elle championne départementale. Au niveau individuel, les joueurs puymoyennais ont brillé avec un champion départemental par classement et un champion régional en la personne de Christophe Delaporte qui défendra les couleurs puymoyennaises aux championnats de France à Nantes en juin prochain.

Nos jeunes quant à eux continuent de progresser, alignant les bonnes performances dans les compétitions. Ces résultats résultent notamment de leur investissement lors des entraînements débutants et confirmés et de la bonne ambiance régnant dans le groupe. Pour sa deuxième année d'existence, le groupe baby-ping (6-8 ans) est une belle

satisfaction puisqu'un de nos jeunes pousses a participé au top détection régional.

Vous pourrez retrouver toute l'équipe du TTP lors du marché de nuit de la commune, aux commandes de son habituel stand, pour vous accueillir et vous servir ses formules marines.

Si vous souhaitez essayer le tennis de table, nous serons heureux de vous accueillir dans notre club dès la saison prochaine qui débutera en septembre. Le ping est un sport familial, accessible à tout le monde et à tous âges, qui peut se pratiquer en loisir ou en compétition.

N'hésitez pas à franchir nos portes et à venir essayer de taper dans la balle.

**Pour toutes informations (horaires...), nous vous donnons rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante : [www.ttpuymoyennais.fr](http://www.ttpuymoyennais.fr) ou sur notre page Facebook officielle (Tennis de Table Puymoyen). Vous pouvez également contacter le Président du club (Hubert Delaporte) au 05 45 61 20 74**



Christophe DELAPORTE, champion régional, participera aux championnats de France.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES... MARIAGES... DÉCÈS... 1er SEMESTRE 2015

#### NAISSANCES



10 Février	.....	Ewen, Marjan, André MILLET
4 Mars	.....	Emma, Louane MILLAC
13 Mars	.....	Louise, Camille, Valentine LABARTHE
22 Avril	.....	Léo, Tom, Didier DELOY GAILLARD

#### DÉCÈS



8 Janvier	.....	Lucien, Yves PASQUIER
12 Février	.....	Marinette, Renée FERRIER épouse ROSSIGNOL
15 Avril	.....	Guy, Marius PARDAILHÉ
12 Mai	.....	Jean, André BERNARD

# Agenda

## Juillet :

- Dimanche 5 Juillet ..... Concours officiel de Pétanque
- Vendredi 10 Juillet ..... Concours officiel nocturne de Pétanque
- Vendredi 10 Juillet ..... Journée d'été
- Mardi 14 Juillet ..... Feu d'artifice dans la Vallée des Eaux-Clares

## Août :

- Vendredi 21 Août ..... Journée d'été
- Vendredi 28 Août ..... Assemblée Générale du TTP
- Samedi 29 Août ..... Jeux Intervillages

## Septembre :

- Mardi 1er Septembre ..... Rentrée des classes
- Samedi 5 et Dimanche 6 Septembre ..... Foire aux vins et bric à brac
- Vendredi 11 Septembre ..... Présentation de la saison de Festivallée
- Lundi 14 Septembre ..... Reprise des activités du Foyer d'Animation
- Samedi 19 Septembre ..... Assemblée Générale du Cyclo-Club
- Samedi 19 et Dimanche 20 Septembre ..... Journées du Patrimoine
- Lundi 21 Septembre ..... Assemblée Générale de l'Amicale des Parents d'élèves

## Octobre :

- Vendredi 9 Octobre ..... Assemblée Générale de l'ASECP
- Du 16 au 22 Octobre ..... Exposition de peinture, dessin et sculpture par l'artiste Titos Kontou

## Novembre :

- Mercredi 11 Novembre ..... Cérémonie

## Décembre :

- Vendredi 4 Décembre ..... Décoration du sapin de Noël de la commune par les enfants
- Samedi 5 Décembre ..... Animations Téléthon
- Dimanche 6 Décembre ..... 1<sup>er</sup> tour des élections régionales
- Mercredi 9 Décembre ..... Marché de Noël organisé par l'association « Marche Bio »
- Vendredi 11 Décembre ..... Théâtre Festivallée
- Dimanche 13 Décembre ..... 2<sup>ème</sup> tour des élections régionales
- Mardi 15 Décembre ..... Conférence VIA PATRIMOINE « La sculpture Romane en Poitou-Charentes »
- Du 18 au 23 Décembre ..... Exposition de peinture, dessin, sculpture par les artistes Pierre Carcauzon & Mana
- Jeudi 31 Décembre ..... Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par le comité des fêtes

Le repas des aînés de la commune est fixé au dimanche 31 Janvier 2016

